

Textes café 83 : l'espace public

« La table ronde » jeudi 6 décembre 18-20h

Les évolutions de l'espace public favorisent-elles le vivre ensemble ? les nouvelles technologies amplifient-elles la civilité entendu comme douceur des mœurs ?

I) Prise de vue : L'espace public un lieu de rencontres diversifiées

a) la notion

La notion d'espace public, théorisée par Emmanuel Kant et popularisée par Jürgen Habermas, est au cœur du fonctionnement démocratique. Elle désigne la sphère intermédiaire qui s'est constituée, au moment des Lumières, entre la société civile et l'État permettant à l'opinion publique de se constituer par l'échange de discours plus ou moins raisonnables et contradictoires sur les problèmes d'intérêts généraux.

Il s'agit d'un espace symbolique qui requiert du temps pour se former, un vocabulaire, des valeurs communes et une reconnaissance mutuelle des légitimités. On ne décrète pas l'existence d'un espace public comme on organise des élections, on en constate l'existence qui atteste de la réalité d'une démocratie en action.

Avec la démocratie de masse, cet espace s'élargit considérablement, en termes de nombre de sujets, de débats, d'acteurs et de moyens de s'exprimer (médias, sondages, Internet, manifestations...).

Trois types d'espace peuvent être distingués :

- l'espace commun : est à la fois physique, défini par un territoire, et symbolique, défini par réseaux de solidarité et d'échanges, notamment par le commerce pour compenser l'hétérogénéité des langues ;
- l'espace public est au départ physique, celui de la rue, de la place, du commerce et des échanges avant de se dématérialiser à partir des XVI^e et XVII^e siècles avec la séparation du sacré et du temporel et la progressive reconnaissance du statut de la personne et de l'individu face à la monarchie et au clergé ; l'espace public est devenu l'espace symbolique où s'opposent, et se répondent, les discours pour la plupart contradictoires, tenus par les différents acteurs politiques, sociaux, religieux, culturels, intellectuels, composant une société ;
- l'espace politique où il ne s'agit pas seulement d'informer, discuter, délibérer, mais aussi de décider et d'agir. Il est directement lié au pouvoir. *Wolton*¹

b) la plasticité informelle des usages

la réflexion philosophique contemporaine (H. Arendt, J. Habermas), la notion d'espace public s'articule autour de plusieurs propositions et plusieurs références, qui d'ailleurs se croisent :

- 1/ l'espace public est l'espace de l'action, ce qui veut dire que cet espace n'est pas essentiellement porteur d'une rationalité économique ou instrumentale, comme les espaces du travail ou les espaces marchands par exemple (Aristote/Arendt : travail-oeuvre-action) ;
- 2/ l'espace public n'est pas l'espace domestique ou intime (privé), il se caractérise essentiellement, là encore, par le décentrement auquel il contraint ceux qui le fréquentent, par sa fonction de désenclavement et de « délocalisation » vis-à-vis des milieux d'origines ou des milieux de vie (et en cela il est l'espace de la citoyenneté, un espace civique) ;
- 3/ l'espace public est donc un espace d'extériorité, si l'on peut dire, un espace de visibilité ou d'exposition, qui engage en outre une notion de responsabilité éthique et politique, en apport à

¹ Dominique Wolton est directeur de publication de la revue *Hermès* qu'il a créée en 1988 et qui est publiée par CNRS Éditions.

une scénographie voire à une dramaturgie : il s'agit d'attester de sa valeur personnelle devant les autres ;

4/ l'espace public est caractérisé par la pluralité des perspectives : l'espace public est par définition collectif et donc ouvert ;

5/ l'espace public est par conséquent caractérisé par la rencontre (le croisement) jamais (ou rarement) pacifiée des perspectives : c'est l'espace des superpositions, des frottements, voire des antagonismes. Ce n'est pas un espace de fusion, c'est un espace non identitaire et non communautaire ;

6/ l'espace public ne peut être approprié par une personne ou par un groupe : il est caractérisé par son accessibilité, sa vertu de « désappropriation », si je puis dire (et c'est en cela qu'il est espace) ;

7/ l'espace public est l'espace de déploiement des opinions et des goûts, il est historiquement en rapport avec la notion de spectacle (ce qu'on a appelé le « public » a d'abord été, au 18^{esi}ècle, le public des concerts et des expositions) et avec la notion de « publicité », c'est-à-dire à la liberté d'expression (la presse) ;

8/ l'espace public est l'espace de la controverse démocratique (Habermas/Kant), c'est-à-dire de l'usage public de la raison, étant entendu que cet usage public a une vertu éducative

9/ l'espace public est un espace d'exercice de la capacité politique, un espace orienté vers la réalisation du bien commun, mais non identique à l'Etat : l'espace public n'est pas (tout à fait) l'espace de l'Etat (peut-on dire qu'il est l'expression de la société civile dans un face à face avec l'Etat?).

Au total, on observe que la notion d'espace public désigne un aspect de l'expérience politique et sociale moderne qui est tout à fait particulier : c'est un espace collectif ou pluriel de l'expérience de soi, des autres, et de l'environnement en général ; cet espace n'est pas économique ou fonctionnel, mais politique, voire moral et culturel (puisque l'on y débat des valeurs dans tous les domaines) ; cet espace politique n'est pas celui de l'Etat (ou de l'administration) ; c'est un espace non identitaire, non fusionnel, et qui d'ailleurs n'est pas complètement administré ou contrôlé, un espace informel, en d'autres termes . Jean-Marc Besse *L'espace public : espace politique et paysage familier* (Géographie-cités,)

c) illustration : la place comme art de vivre dans le désaccord²

Une place est un lieu de visibilité (visibilité de soi-même et d'autrui), un lieu de liberté (de parole et d'action), un lieu de bavardage, un lieu de passage mais aussi un lieu où l'on s'attend et où l'on se retrouve, bref un lieu de séjour provisoire, un lieu où se superposent et se juxtaposent un grand nombre de classes sociales et d'usages, bref quelque chose qui ressemble fort à un désordre, mais qui, au bout du compte, restitue au piéton une dimension d'existence qui est fort proche de ce que Arendt ou Habermas appelleraient une conscience de citoyenneté, ou plus précisément une civilité. (...)

Les fêtes, les cérémonies civiles et religieuses, les commémorations, mais aussi les défilés politiques et syndicaux, les manifestations plus ou moins spontanées de la colère, de la joie ou de l'émotion collective ont lieu sur la place, ou du moins la traversent d'une manière ou d'une autre. La place est alors comme le miroir et le lieu de constitution d'une identité urbaine, voire d'une identité civique.(...) Ce qui signifie qu'il faudrait penser la place avant tout comme un espace de l'être-avec, et non pas de l'être-comme, un espace de l'être-avec où parfois un être-ensemble peut apparaître, mais qu'il ne faudrait pas figer de façon artificielle. Autrement dit, du point de vue d'une réflexion sur l'espace public, la place est et doit rester sans fonction, elle est le lieu du ni l'un ni l'autre. La qualité publique d'une place réside dans cette résistance qu'elle oppose à tout effort, conscient ou non, d'appropriation pour un seul

² *la coopération exigeante que je défends consiste à relier des gens qui ont des intérêts séparés, voire contradictoires, qui sont dérangés les uns par les autres, qui ne sont pas égaux ou qui ne se comprennent pas. C'est une disposition éthique qui, selon moi, ne naît que de la pratique.* Sennett

type d'usage ou d'idée. Il faut considérer la place comme un espace de transactions, d'interactions, mais pas de fusion Jean-Marc Besse, *L'espace public : espace politique et paysage familier*

II) La constitution de la civilité

a) L'espace public et l'éducation à la civilité Habermas³

Le débat est la pierre d'angle de la théorie de l'espace public, il nourrit les conversations, mais, en même temps, doit satisfaire aux exigences de la raison. Le point de vue théorique repose là sur les travaux de Kant " Notre siècle est particulièrement le siècle de la critique à laquelle il faut que tous se soumettent " alors que " la religion par sa sainteté, et la législation par sa majesté veulent ordinairement s'y soustraire (...)

Si historiquement l'espace public se forme dans les salons, les cafés, les lieux de spectacle et les publications ; aujourd'hui, écrit *Habermas*, " c'est dans des constellations tout à fait différentes que la sphère d'une société civile vient d'être redécouverte " Et de citer les associations revendicatives, les syndicats, les mouvements sociaux, les groupements de consommateurs, les conseils de parents d'élèves, les lieux de rencontres informels, la rue, les bistrotts, les institutions de la culture et de la communication qui forment l'espace public organisé, théâtres et salles de concert(..). Toutes ces organisations conclue-t-il ont en commun d'être ouvertes aux profanes et d'avoir la capacité de formuler des controverses publiques de plus en plus efficaces, si bien que toutes ensemble, elles constituent un tissu d'une grande complexité, une " multitude d'arènes " permanentes ou ponctuelles, matérielles ou virtuelles, aux " frontières poreuses ", " fluctuantes ", se chevauchant les unes les autres. Elles sont d'une part, ouvertes à tous et notamment aux profanes, et d'autre part ouvertes sur l'extérieur et sur " l'arène centrale de l'espace public politique ". Elles font " figure de médiateur entre, d'un côté le système politique, et de l'autre, le secteur privé du monde vécu " Paul Rasse, la médiation scientifique et technique, entre vulgarisation et espace public, Quaderni, La science dans la cité, N°46

b) L'espace public et la vie à plusieurs : la visibilité précède la reconnaissance : Arendt

1) Pour saisir les caractères d'un espace public, il nous faut rompre avec une certaine représentation de l'espace,⁴ que ce soit celle d'un espace egocentré dont toute l'extension se définirait depuis le sujet et par rapport à lui, ou d'un espace « koinocentré » ou ethnocentré qui ne serait que l'ampliation du premier modèle sous sa forme communautaire : espaces de la fratrie ou de la patrie. Reproduisant le paradigme centripète/ centrifuge, l'espace ainsi représenté est toujours connu en terme de distance : par où la question de la communauté politique est, elle, toujours instruite dans les termes du proche et du lointain, du propre et de l'impropre, de l'indigène et de l'étranger, bref, mesurée en termes d'écart par rapport à un centre donné comme lieu du propre, de l'authentique, de l'origine ou de la nature. L'espace est public quand il n'est plus commun, quand il ne se donne plus dans une communauté tendancielle proximale. Aussi nous faut-il le comprendre non comme celui de l'approvisionnement ou du dé-loignement qui tient uni ce que la distance sépare, mais au contraire comme ce qui se déploie entre, comme ce qui, dit Hannah Arendt, *inter homines* est, ce qui sépare les individus, les tient dans une extériorité des uns aux autres et dans une extériorité de chacun à l'ensemble. Bref, penser l'espace comme ajointement d'intervalles et non comme relation de distance. Non plus espace extensif, mais jeu des séparations liantes et de liens

³ La rationalisation du pouvoir est corrélative de celle de l'espace public, et celle-ci est l'œuvre d'un usage raisonnable du langage supporté et encouragé par les institutions.

⁴ Au lieu de concevoir l'espace public dans une relation de proximité ou de distance avec le privé, comme si celui-ci représentait un point de départ, un centre de vie à l'aune duquel sont mesurés les écarts ou les dérivations, on pourrait « penser l'espace comme ajointement d'intervalles et non comme relation de distance »

séparateurs⁵. Le problème est moins celui de la distance qui sépare que celui du lien qui unit dans la séparation. D'une certaine façon, ce qu'il y a de commun dans l'espace public, est la dimension intervallaire⁶ dans laquelle nous nous rapportons les uns aux autres et, de là, à nous-mêmes. **Tassin**, *espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité*,/ Hermès1992

2) L'espace public supporte le droit à la parole, le droit à la participation aux débats concernant les affaires communes. Bref, il y a des situations dont on peut et dont on doit discuter puisque seule la discussion publique confère aux décisions leur légitimité ; et il y a par ailleurs des questions qui relèvent de décisions techniques ne requérant pas la délibération publique. On peut même ajouter qu'Arendt a été attentive au fait que la discussion publique est formatrice d'une culture civique sans laquelle la pratique gouvernementale est purement et simplement technocratique. La transposition sur la scène politique de l'agora des combats guerriers présente deux aspects qu'Arendt n'a jamais négligés : l'effacement de la violence destructrice au profit d'une violence symbolique, essentiellement verbale, qui ne vise plus l'élimination de l'ennemi mais la persuasion de l'interlocuteur, d'une part ; mais aussi, d'autre part, l'appropriation collective par les citoyens des répertoires d'action, et singulièrement de contestation, qui étaient propres aux conflits guerriers et qui sont réinvestis sous une forme pacifique mais non sans violence dans les luttes sociales et politiques qui ont accompagné la naissance et la formation des sociétés démocratiques modernes. Ce deuxième aspect correspond à une expérience de la protestation, de la contestation, de l'opposition, bref de la manifestation qui recourt aux engagements corporels et aux affrontements, parfois encore violents même s'ils ne sont plus finalisés par la destruction des forces adverses, et ne s'épuise pas, loin de là, dans le seul usage de la parole à des fins persuasives⁷. (...). La reconnaissance

⁵ Or, l'espace public, le monde commun, a besoin pour exister de l'épaisseur du social, des masques, des rôles. Nous imaginons, par exemple, que nous coopérons mieux avec des gens qui nous sont proches, ou qu'il faut être intimes pour bien travailler ensemble. Ce n'est pas vrai : la distance est l'une des conditions de la bonne coopération Richard Sennett : *«La coopération est l'art de vivre dans le désaccord*

⁶ Cet espace — plus précisément cet espace-temps — intervallaire rend la pluralité, comme dimension politique et vivre-ensemble, visible. « Le domaine public est cet espace de visibilité, lieu de l'apparition du monde : non pas ce sans quoi le monde ne serait pas, mais ce sans quoi il ne pourrait apparaître comme monde commun. » (Tassin, 1992 : 35) C'est dans ce sens que « public signifie moins commun que visible » (Tassin, 1992 : 35). L'espace public, en s'offrant au jugement de tous par la parole et l'acte, donne existence au monde commun. Sous cet angle, on peut dire que la visibilité devient le principe de l'action politique, car « le sens de l'agir politique et du vivre-ensemble ne s'apprécie pas au regard des motivations, par définition privées, ou des résultats escomptés, par définition imprévisibles, mais toujours au regard des paroles qui se disent et des actes qui s'accomplissent publiquement, s'offrant ainsi au jugement du public » (Tassin, 1992 : 36). L'espace renvoie au « monde commun », qui devient son enjeu dans la mesure où il le rend visible comme lieu où apparaissent la parole et l'action. MARTINE PAQUETTE, *La production médiatique de l'espace public et sa médiation du politique*

⁷ *L'espace public inclut depuis déjà un certain temps Internet, les communautés et réseaux sociaux, le centre et la périphérie de la métropole. Donc, quoi que soit cet espace public, il ne peut, pour être saisi, être réduit à une seule image. Au contraire, c'est toujours une erreur que de tenter d'identifier l'espace public. De plus en plus, les gens entrent et sortent de l'espace public non simplement à partir de leur sphère privée, mais à partir de différentes formes d'emprisonnement, de détention, ou des modes alternatifs d'existence⁷. Il n'est pas donné à tout le monde d'apparaître à la lumière du jour, et les rues et les places ne sont pas toujours accessibles à ceux qui devraient être considérés comme appartenant au « peuple ». Les manifestations ne sont par conséquent que des versions tronquées du peuple — presque littéralement des instantanés qui mettent au premier plan un groupe revendiquant le statut de peuple, mais qui font signe en même temps, par la négative, vers ceux qui ne peuvent apparaître et pour lesquels le droit d'apparaître n'existe pas. J Butler **Judith Butler**, interview : « Il est réjouissant d'assister au surgissement d'une volonté populaire » diacritik
Les rassemblements populaires se forment de façon imprévisible et se dissolvent de façon volontaire ou involontaire, et ce caractère éphémère va, je crois, de pair avec leur fonction « critique »*

requiert la visibilité et non l'inverse. La visibilité constitue l'enjeu, ou tout au moins un enjeu décisif, du politique, car c'est d'elle que dépendent les reconnaissances dont le défaut a été compris comme caractéristique d'une société du mépris⁸ (Honneth, 2006).

Étienne Tassin Les gloires ordinaires. Actualité du concept arendtien d'espace public 2014/06 <http://www.sens-public.org/spip.php?article1077>

c) L'espace public et la rencontre d'autrui significatifs dans la construction de son identité

La construction de l'identité se fait par étapes : elle commence par une intériorisation du point de vue des autres personnes sur soi⁹. La sociologie de l'individu de François de Singly s'inspire de celle de Charles Taylor¹⁰, et surtout de celle de George Herbert Mead¹¹. En

lorsque des corps se rassemblent dans une rue, sur une place ou dans d'autres espaces publics (y compris virtuels), ils exercent un droit pluriel et performatif à apparaître, un droit qui affirme et institue le corps à l'intérieur du champ politique, et qui, dans sa fonction expressive et significative, livre une exigence corporelle : celle de conditions sociales, économiques et politiques plus vivables, qui ne soient plus affectées par des formes provoquées de précarité. (...) Il se peut que l'essor des manifestations de masse des sans-papiers, ces dernières années, soit lié à la volonté de manifester de personnes qui ont été abandonnées par les processus politiques et économiques (et qui doivent faire face à la collusion entre les gouvernements bradeurs de services publics et l'économie néolibérale). L'entrée de ces populations dans la sphère de l'apparaître peut fort bien produire un ensemble de revendications sur le droit d'être reconnu et de se voir accorder une vie vivable ; mais elle est aussi un moyen d'affirmer un droit sur la sphère publique, qu'il s'agisse d'une émission de radio, d'un rassemblement sur une place, d'une marche dans les grandes artères d'un centre urbain ou d'un soulèvement dans les marges de la métropole. J Butler Rassemblement – Pluralité, performativité et politique

⁸ (...) Alors qu'ils sont condamnés à l'invisibilité, à une vie sans apparence, par défaut de titres, défaut de papiers, défaut de droits, condamnés donc à mener une vie dans l'invisibilité, ou encore condamnés à disparaître aux regards pour survivre, il arrive à certains d'entre eux d'engager une action publique en faveur de l'obtention de droits civiques, voire politiques. Les luttes des sans-papiers ont une valeur paradigmatique. A la disparition à laquelle ils sont voués, les sans-papiers qui refusent d'être des clandestins opposent une apparition dans l'espace public. (...)

D'autre part, les clandestins sont de surcroît privés de l'abri et donc du refuge que constitue une vie privée, familiale, communautaire ou sociale ; ils sont privés de la sphère privée qu'ils ont quittée en abandonnant leur terre natale – précisément au motif qu'elle ne constituait plus pour eux un refuge, un havre ou, comme le disait Arendt, « dans la protection de la famille et du foyer, toute chose sert et doit servir la sécurité du processus vital ». Les sans-papiers s'exposent donc sans « arrières », sans l'assurance ni la consolation du foyer. Leur exposition est l'exposition même, leur manifestation, l'essence de toute manifestation, privée de tout appui céleste. Cette situation inédite indique qu'au partage vie privée/vie publique qui structure le plan politique de la cité athénienne s'est substitué un autre partage qui organise nos sociétés libérales : anonymat clandestin/identification policière. L'apparition des clandestins sur la scène publico-politique brouille ce partage : elle ne se laisse pas d'abord décrire comme une demande de droits ou de reconnaissance, mais comme une infraction déstabilisante dans la composition des ordres, infraction qui manifeste l'interdit adressé aux sans noms de se manifester. Aussi l'apparition publique des clandestins devenus acteurs politiques a-t-elle par elle-même valeur de « manifeste » : elle rappelle la cité à sa vocation politique contre son détournement policier (contrôle d'identité, assignation à résidence, directive du retour, etc.) ÉTIENNE TASSIN,

⁹ P. Singer : Nous savons que, lorsque les gens se savent observés, ils se comportent différemment. Des psychologues britanniques ont mené une expérience intéressante : au-dessus d'une machine à café, ils ont placé une affiche représentant une paire d'yeux. Ils ont constaté que la somme déposée par les consommateurs dans la caisse de contribution volontaire s'en trouvait considérablement augmentée. Pourtant, ce n'était qu'une affiche ! Quand celle-ci a été remplacée par une image de fleurs, la contribution était moindre. Il semblerait donc que nous nous comportions mieux lorsque nous nous sentons observés. Dans la vie courante, nous avons également tendance à nous abstenir de mauvaises actions quand nous sommes exposés au regard d'autrui, qu'il s'agisse de nos pairs, de nos proches ou de personnes susceptibles de nous sanctionner. Internet a le mérite de créer une vaste communauté de pairs

¹⁰ Taylor l'affirme : « Ma découverte de ma propre identité ne signifie pas que je l'élabore dans l'isolement, mais que je négocie par le dialogue, partiellement extérieur, partiellement intérieur, avec d'autres. Ma propre identité dépend vitalemment de mes relations dialogiques avec les autres » (1992)

chaque individu, on peut distinguer un premier niveau de personnalité, correspondant à ce que les autres perçoivent de lui (le "Soi") et, un second niveau, basé sur son individualité propre, son ressenti (le "Je"). Mais l'originalité de François de Singly réside dans l'importance qu'il accorde à la notion d'Autrui Significatif (AS)

Ce sont "des individus qui soutiennent le soi par la conversation, en validant ou non la représentation de Soi et du monde". Pour les enfants, ce sont notamment les parents et les frères et sœurs, et ensuite les copains et les amis. Pour les adultes, le conjoint est l'AS prépondérant. Par exemple, lorsque le conjoint raconte sa journée à l'autre, s'opère une "reconstruction sociale de la réalité", soit par la validation soit par l'invalidation de ce que chacun a vécu. Par la conversation, l'individu reconsidère la réalité avec le regard des AS. Ainsi, si un ami de l'individu est jugé déplaisant par le conjoint, il est probable que les relations cessent avec cet ami. Chaque individu, dans les sociétés modernes, connaît un processus d'individualisation, jusqu'à devenir un individu qui existe par lui-même, avec sa singularité, tout en étant enserré dans un réseau de relations sociales indispensables, de proches. Les "liaisons identitaires" permettent à la personne de mieux s'individualiser au sein de la société moderne. Loin de disparaître ou de perdre en importance, les liens sociaux se modifient et évoluent avec la société. Désormais, les relations sociales sont de plus en plus fréquemment électives, contractuelles et interpersonnelles. Les individus autonomes peuvent donc idéalement rester libres tout en étant reliés.

On soulignera que cette perspective met l'accent plus sur les liens avec des proches et moins sur des liens abstraits comme la citoyenneté. Dans les sociétés contemporaines, il y a sans doute un certain effritement des liens sociaux abstraits, cela n'implique pas une crise du lien social puisque par ailleurs les individus sont tenus par d'autres liens, privés, soutenus par les nouvelles technologies (les réseaux sociaux) wikipedia f de Singly

III le retour du cloisonnement est délétaire

a) la psychose de l'insécurité

la force de la psychose (de l'insécurité) est devenue telle que la recherche d'une protection détermine désormais le devenir de nombre d'espaces publics hérités et surtout bien des formes d'urbanisation périphérique. Pour s'en tenir à quelques symptômes je relèverai dans la ville ancienne les débats sur la présence de bancs susceptibles d'être utilisés par les Sans domicile fixe ou la généralisation des systèmes de surveillance vidéo quand ce n'est pas l'abandon pur et simple de certains espaces publics à des groupes socialement marginalisés, au point de transformer parfois ces espaces en zones dites de non-droit. Tomas François. L'espace public, un concept moribond ou en expansion ?. In: Géocarrefour, vol. 76, n°1, 2001. L'espace public. pp. 75-84;

b) la disparition de la politesse : À ne voir dans les règles de civilité que le masque de l'hypocrisie sociale, nous autres, Modernes, avons oublié leurs vertus libératrices

Nous vivons dans une société où le « cool » est devenu la nouvelle norme, tandis que les formes et les conventions apparaissent comme des contraintes artificielles. Étonnamment c'est particulièrement vrai en France alors que notre pays a longtemps été perçu en Europe comme le pays par excellence de la politesse. L'opinion voit aujourd'hui dans les bonnes manières un masque hypocrite et dans la décontraction un instrument de libération. On le constate dans les demandes à l'égard des hommes politiques qui les poussent à parler comme tout le monde, et même plus mal que tout le monde.

¹¹ l'individu s'éprouve lui-même en adoptant le point de vue des autres. L'individu agit en fonction du sens qu'il attribue aux différentes situations. Ce sens est dérivé de l'interprétation que l'individu donne de l'interaction avec autrui.

Selon vous, l'éducation à la politesse n'a pas pour but d'enseigner la soumission à l'autorité. Elle doit être conçue comme un moyen d'accéder à l'autonomie...

Apprendre les formes de la réciprocité et du respect est non seulement compatible avec l'autonomie, mais c'est la condition de la vraie autonomie qui consiste à se donner des règles et à les respecter. Pour qu'il y ait autonomie, il faut qu'il y ait un espace civil dans lequel les sujets sont capables de limiter leurs prétentions. La première fonction de la civilité est de permettre à la sociabilité de se développer. Cela permet de réduire la violence tout en évitant que les relations humaines ne soient entièrement réglées par le formalisme juridique. Pour les philosophes contractualistes du XVII^e siècle comme Hobbes ou même comme Locke, la coexistence d'individus égaux débouche nécessairement sur le conflit et la violence : seule l'apparition d'un pouvoir qui impose à tous des règles explicites nous sort de la guerre de tous contre tous. Au contraire, pour les philosophes des Lumières du XVIII^e siècle, tels Hume et Montesquieu, la civilité est un moyen de pacifier les relations qui fait confiance dans la sociabilité et la sympathie naturelle entre les hommes. Et la politesse?... Bordel ! Mis en ligne le 22/08/2013 Philippe Raynaud.

c) la symbolique du refus d'accès au visage comme trouble de l'ordre public

Burqa et niqab visent symboliquement la racine des droits, l'individu différenciable ; ils barrent le droit à la singularité ¹²et l'accès à autrui en dehors de l'espace intime. En revendiquant la séparation par effacement civil, ils parlent de nous tous. Et présenter cette séparation comme une « protection », c'est la porter à son comble. On peut se distinguer en prônant la négation du droit à la singularité là où ce droit est fondamental, mais pour voir la vérité de la burqa, il faut regarder un pays où ce projet est effectif. On peut aussi se distinguer en prônant l'apartheid, l'existence d'intouchables, dans un État où l'égalité des droits est de principe. Si l'on tolère burqa et niqab, il faut aussi tolérer les cagoules du Ku Klux Klan Catherine Kintzler, « Un projet politique de séparation Le voile intégral trouble-t-il l'ordre public ? », Mis en ligne le 10/09/2012

IV la désorientation produite par l'espace public immatériel ¹³

Au lieu de se manifester par la rencontre effective de l'autre dans un même lieu, l'espace public prend aujourd'hui des formes multiples de médiation qui introduit une « dé-spécialisation ». Et cette dé-spécialisation s'apparente à une déconstruction qui désoriente et donc à une régression qui appellerait une reconstruction de l'espace de référence.

a) « le délocuté »

La gêne que nous éprouvons lorsque quelqu'un en face de nous, dans un café ou un train, parle dans son téléphone portable n'est pas seulement causée par le bruit ou l'éventuelle banalité de ses propos. Notre exaspération relève d'un trouble dans le rapport entre la personne et les machines qui touche au phénomène même de la parole. Dans l'interlocution normale, il y a une réciprocité totale entre le « tu » et le « je ». Lorsque je parle, je dis « je » à un « tu » qui à son tour va devenir le « je » de la parole. Ce sont les personnes de

¹² Sur le voile islamique, je qualifierais ma position d'agnostique : dans la mesure même où nous ne pouvons pas connaître avec certitude les raisons qui poussent un certain nombre de jeunes filles à porter le foulard, on ne devrait pas l'interdire dans l'espace public. Si le désir de porter le voile peut traduire une forme d'oppression, familiale ou communautaire, il peut aussi relever d'une logique d'émancipation ou d'une volonté d'affirmation de soi autonome. Honneth phie magazine n°5 2006

¹³ la multimédiation de l'espace public entraîne des logiques d'exclusion fondées sur les normes de l'équipement articulées à des aptitudes particulières. Aux formes d'exclusion fondées sur l'absence de savoir et de formation s'ajoutent, sur ce plan, des exclusions tenant à la difficulté qu'il y a, de plus en plus, à s'équipe Lamizet : Nouveaux espaces publics

l'interlocution. La troisième personne, le « il », dont nous parlons mais qui n'est pas présent, est ce que le linguiste Émile Benveniste appelle le « délocuté ». Ce n'est pas seulement une donnée grammaticale mais une relation forte, phénoménologique, entre l'espace vécu et l'espace de la parole. C'est si vrai que lorsqu'un domestique dit « Madame est servie », il s'exclut de l'espace de l'interlocution pour mettre celle qu'il honore sur un autre plan. Ou si quelqu'un s'écrie à mon égard : « Qu'est-ce qu'il dit, le blanc-bec ? », il me rejette hors de l'échange. Or face à quelqu'un qui parle dans son téléphone portable, le « il » absent est transformé en « tu », et le « tu » que je suis potentiellement devient un « il » : je deviens ainsi le délocuté d'une interlocution qui m'est imposée¹⁴ Martin Rueff¹⁵ philosophie magazine

b) l'échange comme simple corrélation d'informations

De ce fait, il serait difficile de trouver dans les réseaux l'équivalent d'un contrat social. Les rapports électroniques se nouent sur le modèle de la rencontre et du croisement (je cherche une information, je la trouve et je la corrèle par plusieurs moyens). On ne peut être plus loin d'une conception de l'espace public qui cherche à homogénéiser les enjeux et les prises de paroles. Sur les réseaux, il n'y a pas prise de parole. Des millions de blogs, de sites, existent que je n'irai jamais visiter même virtuellement – cela, c'est la tâche des machines qui permettent aux moteurs de recherche de recenser l'information disponible. Rien même d'une cacophonie ou d'un chaos : car il faudrait une vision globale pour les percevoir, et celle-ci n'existe pas. Il n'y a pas d'espace public, ni communauté imaginée sur un réseau. Juste la diffusion, en suivant des liens, d'une quête d'information qui peut nous mener toujours plus loin. Ce que nous apprenons de l'Internet, c'est qu'il n'est nullement besoin de vivre ensemble selon des procédures ou des réalités (fussent-elles de communication) pour pouvoir interagir sous la forme de l'interactivité (et non de l'interaction). Enfin, l'espace public devient inutile dans une autre de ces fonctions traditionnelles, celle qui forme la dichotomie de l'auteur et de son public : mettre en relation celle ou celui qui publie (une information, une œuvre, une réflexion...) et celui ou celle que cela intéresse (ou non). Sur un réseau comme l'Internet, des multitudes d'échanges privés suffisent à produire une information disponible. Le modèle du fil de discussion conservé – typiquement pour trouver des solutions à un problème informatique, mais pas seulement – est efficace. Un échange s'est créé sur un forum, et a été solidifié – déposé pour prendre le mot de Constant – dans une archive. Dès lors toute personne à la recherche de la même information ou de la même solution au même problème, peut consulter cette archive. Ce qui était un échange est devenu un recueil, une trace. De ce fait, il n'est nullement besoin d'espace commun pour se rejoindre. Cette absence se marque même du point de vue des techniques d'information, tout particulièrement, la structuration par des liens hypertextes, qui forment une suite et non une organisation du propos. D'où une structure ouverte, contrairement aux espaces publics qui sont clos, généralement au sein des frontières. Thierry Leterre, L'Internet : espace public et enjeux de connaissance

¹⁴ Chaque fois que vous ouvrez un journal ou un magazine, vous trouvez un article sur la plainte de tous ces gens croulant sous les e-mails, sans cesse interrompus dans leur travail. Les dirigeants d'entreprise se plaignent du manque de temps disponible pour analyser les informations. Il y a une sorte de course pour répondre aux e-mails dans un temps donné. L'accélération et l'intensification des stimulations nerveuses ainsi produites affectent la réflexion

¹⁵ Martin Rueff : Il enseigne la philosophie et la littérature à Genève